

DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES

Décision : DAJ2025-369

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche
relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012
relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2023-318, modifiée
relative à l'organisation des services centraux du siège ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Ama GASSAMA est nommée directrice adjointe de l'Institut Thématisique « Biologie cellulaire, reproduction, développement et évolution » de l'Inserm.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} novembre 2025.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Didier Samuel